Qu’est-ce qu’un bouc émissaire ?
C’est une “ personne sur laquelle on fait retomber toutes les responsabilités, tous les torts ”

(*Dictionnaire des expressions et locutions figurées dans les Usuels du Robert*)

Beaucoup de personnes emploient cette expression soit pour faire de l’autre son “bouc émissaire”, soit pour se plaindre de l’être. Mais peu savent que ce langage courant a son origine dans la Torah, dans Vayikra / Lévitique[1].

Deux boucs sont sélectionnés. Le Grand Prêtre, Aharon, procède à un tirage au sort. L’un des boucs est sacrifié pour HaShem et l’autre est envoyé dans le désert pour laver les péchés d’Israël.

Avant de l’envoyer, Aharon, le Grand Prêtre, pratique avec ce bouc un rituel qui consistait à le charger des fautes de l’assemblée d’Israël en posant ses mains sur sa tête.

Le rôle de ce bouc “ émissaire ” est donc l’expiation : selon le dictionnaire « le Petit Robert », ce mot désigne un moyen pour faire pardonner les péchés, les transgressions commises par l’homme. C’est une souffrance imposée ou acceptée à la suite d’une faute et considérée comme un remède ou une purification, un rachat, une réparation, un repentir.

Ce rite de l’expiation marque une fête juive très importante, le Yom Kippour, jour du Grand Pardon.

Le bouc, porteur des péchés du peuple d’Israël, était “ envoyé ” dans le désert à la rencontre d’*Azazel* (עזאזל). La racine hébraïque *az* (עז) signifie fort, puissant et les trois dernières lettres du mot, “*azel*” (אזל) signifient “disparaître”, « filer », « partir vite »…
Le nom d’Azazel renvoie souvent à de mystérieux démons. Mais plus prosaïquement, il désigne une volonté puissante de faire disparaître rapidement les fautes.

Le mot “ envoyé ” vient de l’hébreu “*chalakh*”(שלך) qui a été traduit en latin par “ émissarius ” ou “ miserit ” au participe passé : ainsi, le bouc “ envoyé ” est devenu le bouc “ émissaire ”.

Un bouc détourné… de son sens

Le terme “bouc émissaire” est utilisé, dans le langage courant, pour accuser quelqu’un de fautes qu’il n’a pas commises. La désignation d’un coupable a toujours soulagé les peuples et les individus, permettant aux sociétés de rétablir l’ordre et de se justifier en s’exonérant de leurs propres fautes.

Cette expression est fréquemment employée par des personnes très éloignées de la Torah et elles seraient sans doute bien étonnées d’apprendre que cette formulation vient de ce livre hébraïque considéré comme religieux…

Mais elles seraient encore plus étonnées de savoir que l’expression qu’elles emploient a été complètement détournée de son sens.

Pour les Hébreux, charger le bouc émissaire de leurs fautes ne signifiait pas en faire porter la responsabilité aux autres : il s’agissait au contraire d’en prendre conscience et de les éloigner, pour ne plus les répéter. Du moins pour essayer…

---

1 http://sefarim.fr/Pentateuque_L%E9vitique_16_5.aspx

Previous post in series: ‹‹Precedent Next post in series: Suivant››

Auteur/autrice

- Monique Feldman